

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, monsieur Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui que le Canada est représenté à une conférence qui a lieu à Bruxelles du 13 au 23 avril 1970 et qui doit considérer un projet de convention internationale relative au contrat de voyage. Le projet de convention a été préparé par l'Institut International pour l'Unification du Droit privé (UNIDROIT). Son but est d'obtenir un accord international sur les principes juridiques qui devraient régir les contrats d'agences de voyage.

La délégation canadienne comprend des fonctionnaires de l'Alberta, du Québec, de Terre-Neuve et de l'Ontario ainsi que des représentants de l'administration fédérale. La délégation est présidée par M. Edward Sidney Bryant, Directeur du Bureau des Voyages du Gouvernement de l'Alberta, la vice-présidence est assurée par M. Jean Lenoir, Sous-ministre associé du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec. La liste officielle de la délégation est la suivante:

DELEGATION DU CANADA

M. E. S. Bryant, Directeur,
Bureau des Voyages du Gouvernement de l'Alberta,
Président de la délégation.

M. Jean Lenoir, Sous-ministre associé,
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la
Pêche du Québec,
Vice-président de la délégation.

M. Nicholas Gwyn, Directeur adjoint,
Direction de la Coordination,
Ministère des Affaires extérieures du Canada.

M. E. P. Henley, Directeur,
Office du Développement touristique de
Terre-Neuve et du Labrador.

M. Alistair McLean, Directeur général pour l'Europe,
Ministère du Tourisme et de l'Information de
l'Ontario,
Maison de l'Ontario à Londres.

M. G. Tawse-Smith, Directeur,
Relations avec l'Industrie touristique,
Ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.

M. D. R. Hamlin, Premier secrétaire,
Ambassade du Canada à Bruxelles,
Secrétaire de la délégation.

OBSERVATEUR ATTACHE A LA DELEGATION

M. Robert Normand, Greffier en Loi de la
Législature,
Assemblée nationale du Québec.